



Association Française du Satb2
Siren 841 253 412 - APE 9499Z- 6 rue du Bois
de l'Ile 73460 FRONTENEX
associationsatb2@gmail.com
associationfrancaisesatb2.org
Facebook @afsatb2

ANNEE 2022

ADHESION ANNUELLE ET DON

L'association française du SATB2, a été créée en 2018 pour accompagner les familles d'enfants atteints d'une maladie rare affectant le gène SATB2.

Le séquençage génétique étant très récent, les personnes atteintes du syndrome associé à SATB2 ne sont diagnostiquées que depuis 2015. Un grand pas médical de pouvoir mettre un nom sur ce trouble du développement mais encore tellement de choses à comprendre et à découvrir.

Accompagnez notre Association, c'est nous permettre :

- De faire connaître cette maladie et faciliter un diagnostic précoce,
- D'accueillir les nouvelles familles, et d'organiser une rencontre annuelle autour d'échanges et de conférences
- De poursuivre les recherches médicales en France et en partenariats avec d'autres pays,
- D'offrir de nouvelles aventures à nos enfants !
- De travailler sur de nouveaux projets...

Retrouvez toutes nos informations et notre actualité sur notre site [associationfrancaisesatb2.org](https://www.associationfrancaisesatb2.org)
ou sur Facebook [@afsatb2](https://www.facebook.com/afsatb2).

Pour adhérer et faire un don à l'association française du SATB2 :

→ Rendez-vous sur <https://www.helloasso.com/associations/association-francaise-du-satb2>

Un reçu fiscal* vous sera délivré automatiquement. Vous pouvez laisser ou non un pour boire à Hello Asso.

→ Ou retournez-nous le coupon ci-dessous complété et signé accompagné de votre règlement. 1 coupon par adhérent.



Merci à vous !



-----Coupon à retourner-----

ADHESION ANNUELLE et DON 2022

Nom :Prénom : Adresse :

Mail : Tél :

Lien de parenté enfant SATB2 : NON OUI , Prénom de l'enfant :

Je verse ma COTISATION ANNUELLE de 25 € *

Je fais un DON supplémentaire d'un montant de : € *

Mode de règlement :

chèque (à l'ordre de AFSATB2, adresse ci-dessus)

virement (IBAN : FR76 1780 6004 1104 1425 0455 927, BIC : AGRIFRPP878, indiquez votre nom dans l'intitulé du virement)

* Chaque don à l'AFSATB2 génère une réduction d'impôt égale à 66% du montant de votre don (dans la limite de 20% de votre revenu imposable) du fait de notre statut d'organisme d'intérêt général.

Je souhaite un reçu fiscal : NON OUI

Fait à, le

Signature :